

L'Adapei du Territoire de Belfort recrute pour le Secteur Travail Protégé & Activités

Un Accompagnant Educatif et Social (H/F) CDD de remplacement



**CDD de
remplacement
4 mois minimum**



35h00



**Poste basé
à Belfort**



**À pourvoir au
1er septembre
2026**



**Rémunération selon
Convention Collective
CCNT 66, diplôme et
expérience**

Contexte du recrutement

Dans le cadre d'un remplacement maladie, le DAJ – Dispositif d'Accueil de Jour du Territoire de Belfort recrute un AES : Accompagnant éducatif et social (H/F) en CDD de 4 mois minimum, susceptible d'être prolongé. Le DAJ accompagne une cinquantaine d'adultes en situation de handicap dans le maintien et le développement de leur autonomie sociale et citoyenne. Au-delà de l'expérience, nous recherchons une personne créative, pédagogue et dynamique, appréciant le travail collectif et souhaitant développer des activités ouvertes sur le territoire.

Missions

Placé sous l'autorité du chef de service, vous êtes chargé(e) de :

- Assurer l'accompagnement d'adultes en situation de handicap à partir de leurs besoins et attentes, et participer activement à l'élaboration de leurs projets personnalisés ;
- Imaginer, proposer et co-construire avec les personnes accompagnées des activités adaptées, variées et porteuses de sens, favorisant leur participation, leur expression et leur autonomie ;
- Développer des projets en lien avec les ressources du territoire, les structures de droit commun et les partenaires locaux afin de soutenir l'inclusion sociale et citoyenne ;
- Participer activement à la vie du service et à l'amélioration continue de l'offre d'accompagnement ;
- Garantir la sécurité des personnes dont vous avez la responsabilité, dans le respect des protocoles en vigueur.

Vous travaillez au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en lien avec un réseau de partenaires sociaux et médico-sociaux, ainsi qu'avec les familles.

L'ensemble de ces missions s'inscrit dans le respect des valeurs portées par l'Association et des orientations définies dans le projet de service.

Aptitudes et compétences recherchées

Diplôme d'AES requis. Une première expérience auprès de personnes en situation de handicap est appréciée, sans être indispensable.

- Communication claire, respectueuse et constructive
- Appétence pour le travail en équipe, les transmissions et la réflexion collective
- Créativité, dynamisme et compétences dans l'animation d'activités adaptées
- Pédagogie et capacité à ajuster sa communication
- Prise d'initiative et force de proposition
- Intérêt pour les activités inclusives en milieu ordinaire
- Capacité à rechercher et mobiliser des partenaires
- Questionnement constructif des pratiques, dans le respect du cadre
- Écoute, observation, discernement et adaptabilité
- Rigueur, capacité à rendre compte et maîtrise des outils numériques
- Permis B exigé

Prise de poste souhaitée

1er septembre 2026

En savoir plus sur l'Adapei du Territoire de Belfort



adapei90.fr

Notre collectif accompagne, soutient et défend les droits des personnes en situation de handicap.

Grâce à l'expertise de nos équipes et avec l'appui de nos partenaires, nous proposons des solutions à tous les âges de la vie, en plaçant la personne et sa famille au cœur des réflexions sur le projet de vie.

Chaque jour, nous offrons un accompagnement bienveillant, adapté à chacun, garantissant sécurité, épanouissement et visant autant que possible l'inclusion.

Notre raison d'être : bâtir une communauté solidaire et une société inclusive.

En savoir plus sur le DAJ et ses missions

Le DAJ est un EANM – Établissement d'Accueil Non Médicalisé – sans hébergement, rattaché à l'Adapei du Territoire de Belfort. Il est né officiellement le 1er janvier 2023 de la fusion du SAAJ et de la SATP, avec l'ambition de fonctionner en véritable dispositif, capable d'accompagner avec davantage de souplesse les parcours des personnes.

Sa mission générale est de permettre à des adultes en situation de handicap, âgés de 20 à 60 ans, autonomes dans les actes essentiels de la vie quotidienne, ne pouvant pas travailler en milieu protégé ou seulement à temps partiel, d'être accompagnés en journée dans un lieu propice à leur développement et à leur intégration sociale.

Plus spécifiquement, le DAJ affirme pour les personnes accompagnées un statut d'adultes capables de développer leurs compétences, leur pouvoir d'agir et leur autonomie.

Vous souhaitez postuler ?

Envoyez CV et lettre de motivation **avant le 17 août 2026**,
par mail à l'attention de KOHLER Morgane,
Cheffe de service, m.kohler@adapei90.fr